

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Le rameau de sapin : journal de vulgarisation des sciences naturelles**

Band (Jahr): **46 (1912)**

Heft 1

PDF erstellt am: **01.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

Le Rameau de Sapin

paraissant tous les deux mois.

Neuchâtel, le 1^{er} Janvier 1912.

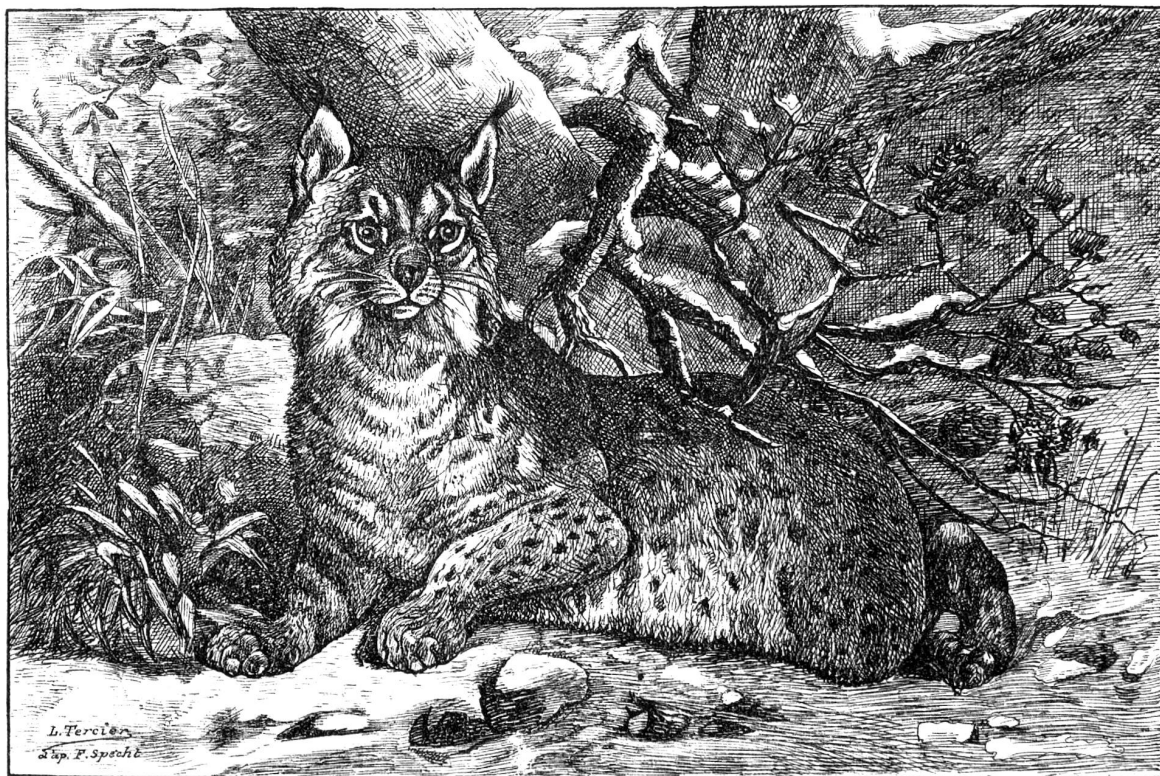
Pour la rédaction et l'abonnement, s'adresser à M. Aug. Dubois, prof. à Neuchâtel, ou à M. A. Mathey-Jupraz, prof. à Colombier.
Abonnement: fr. 2,50 pour la Suisse et fr. 3,- pour l'étranger; pris dans les Bureaux de Poste: fr. 2,60 pour la Suisse,
fr. 3,50 pour l'étranger.

OURS, LOUPS ET LYNX

(SUITE ET FIN)⁽¹⁾

LE LYNX EN SUISSE

Ses notes rassemblées sous ce titre général: « Ours, loups et lynx » sont basées essentiellement sur deux documents que nous avons mentionnés dans le Rameau de Sapin de 1910 (page 16) et qui sont: 1^o Les extraits des Comptes de la Bourserie de Neuchâtel; 2^o La liste des primes accordées par la Commune de



Le Lynx d'Europe.

(*Felis lynx, L.*)

(1) Voir Rameau de Sapin 1910, pages 5, 16, 25, 29, 33, et 1911, pages 1, 9 et 17.

Couvet pour les loups et les ours tués. Tandis que la seconde ne fait aucune mention, pas plus de chats sauvages que de loups-cerviers, la première relève l'extermination de 36 loups-cerviers tués de 1541 à 1671 dans le canton de Neuchâtel et les régions immédiatement avoisinantes. Dans la seule année 1594, il s'en tuait cinq, dont un à Douanne, en 1606 quatre.

L'expression de « loup-cervier » (loup de cerf, qui attaque les cerfs) est de nos jours exclusivement usitée pour désigner le lynx d'Europe (*Felis lynx* L.). Autrefois désignait-elle aussi le chat sauvage, ou nos ancêtres confondaient-ils les deux espèces? Il faut admettre l'une ou l'autre de ces hypothèses, car il n'est pas croyable que 36 lynx furent tués dans un faible secteur du Jura central, en une période de 150 ans. Le lynx, qui est le plus grand félin d'Europe, arrive à peser 30 kilogrammes. Un animal de cette taille ne peut satisfaire son appétit qu'en chassant sur un territoire étendu. Plusieurs familles de lynx ne sauraient vivre côte à côte; elles auraient bientôt fait le vide dans le district le plus giboyeux. Le lynx a d'ailleurs toujours été rare dans le Jura, tandis que le chat sauvage y est, ou plutôt y fut relativement commun, plus même que dans le reste de la Suisse (Fatio). Durant la première moitié du XIX^e siècle encore, le lynx fut au contraire plus répandu que le chat sauvage dans les Alpes, et Eschudi raconte qu'il n'était pas rare d'en tuer sept ou huit par an dans le seul canton des Grisons. Se serait donc tenté de croire que les 36 loups-cerviers mentionnés ci-dessus furent, en majeure partie ou même tous, suivant l'opinion de M. Paul Godet, des chats sauvages. Cependant le Musée Neuchâtelois (1889, page 157), raconte qu'un octogénaire, mort vers 1860, avait gardé le souvenir d'un loup-cervier tué par son père dans un pâturage voisin des Fauconnières, sur Traverso. Si l'animal avait bondi sur le dos d'un cheval et s'efforçait de lui déchirer le cou. Affolé, le cheval gagna la ferme, où son agresseur fut tué. Un chat sauvage aurait-il eu l'audace de se jeter sur un cheval? Ce trait, qui est bien plus dans les mœurs du lynx, laisse donc supposer que ce carnassier existait encore dans nos montagnes au XVIII^e siècle. Cette déduction me semble encore appuyée par l'inscription que porte une maison de Gourmois sur la rive suisse du Doubs: « Un loup servié en ce lieu a été tué le 15 décembre 1768. » A cette époque, aurait-on songé à commémorer la prise d'un vulgaire chat sauvage? Cela paraît douteux.

Le lynx, encore répandu dans le Nord de l'Europe et en Sibérie, a de nos jours entièrement disparu du territoire suisse. Dans le Midi, Espagne, Sardaigne, Sicile, Turquie, se rencontre une autre espèce, de taille plus faible, le lynx pardé (*Felis pardina* L.).

Un couple de lynx figure au Musée de Lucerne; le mâle a été tué dans l'hiver 1863, la femelle l'été de la même année. Deux autres ont été tués dans ce même canton en 1870 (Dict. géog. de la Suisse). Au printemps 1907, on a cru remarquer des traces de lynx dans le Valais, mais comme on n'en tua aucun, le fait est resté douteux, bien que la présence de cet animal dans les hautes forêts de montagne, jusqu'à 2000 mètres, n'ait rien d'impossible. D'autre part, on tue à notre époque de 4 à 8 chats sauvages par an. (G. de Burig. - Dict. géog. de la Suisse; Supp.). Ses derniers exemplaires des Grisons ont été tués dans l'Oberhalbstein et la Basse Engadine, vers 1860. De superbes échantillons suisses sont encore dans les collec-

tions Challandes de Neuchâtel et de Winterthur. Ceux du Musée de Neuchâtel portent sur leurs étiquettes, l'un : « Suisse orientale », l'autre « les Cyrons ».

Rappelons encore que le lynx se distingue du chat sauvage essentiellement par sa taille plus forte, son pelage moucheté, sa queue plus courte et par ses oreilles pointues, pourvues au sommet d'un fort pinceau de poils noirs, raides et serrés, de 5 centimètres de longueur. Ses yeux étincelants ont autrefois accredité la légende qu'il avait la vue exceptionnellement perçante. Il y a d'ailleurs à l'origine de cette expression des yeux de lynx une curieuse erreur. Les anciens disaient des yeux de Lynceé. Lynceé, pilote des Argonautes, était un héros mythologique doué d'une vue si perçante qu'il voyait au fond de la mer et à travers une muraille de quatre pieds d'épaisseur. Comme on prétendait d'autre part que le lynx avait une vue extraordinaire, il s'est fait au moyen-âge une confusion entre lynx et Lynceé. En Italie, la célèbre Accademia dei Lincei a pour emblème un lynx, ce qui signifie que ses membres, dans leurs investigations, se proposent de ne pas s'attacher à la superficie, mais de voir au fond des choses.

Aug. Dubois.

MIGRATION DES OISEAUX ⁽¹⁾

(SUITE)

L'annellation d'espèces migratrices a pris en Angleterre un grand essor ; certains amateurs ont, pendant le dernier été, marqué de très nombreux oiseaux : M. H. W. Robinson, à lui seul 1750, M. N. H. Day 1066, et M. F. Smalley 681. Il est à prévoir que les quelques mille individus munis d'un anneau fourniront des données suffisantes pour établir la route de migration des différentes espèces. Des captures ont été déjà signalées dans le journal « British Birds » : Une hirondelle domestique (*Hirundo rustica*), baguee le 4 Juillet 1911, dans le Staffordshire est prise le 3 Août dans la Charente-Inférieure (France) — Une hirondelle de fenêtre (*Chelidon urbica*), marquée dans le Sud de l'Écosse, le 24 Juillet 1911, est capturée le 12 Octobre dans le département du Cher (France). — Un pipit farlouse, (*Anthus pratensis*), annellé le 28 Mai 1911, est pris dans les Landes (France), le 9 Octobre ; un second, marqué le 1 Juillet 1911, est capturé le 17 Septembre près de Bordeaux. Ces deux oiseaux avaient donc suivi la même direction N.-S. — Un verdier (*Ligurinus Chloris*) marqué du 20 Juin 1910 (Staffordshire) est pris le 2 Avril 1911 dans l'Aisne (France) — Des vanneaux (*Vanellus cristatus*), bagueés en 1910, sont tués au Portugal en Octobre et en Décembre 1910. — Une bécasse marquée au printemps 1910 à Galway (côte O. de l'Irlande) est tirée le 28 Décembre 1910 à Oporto (Portugal). — Une mouette rieuse (*Larus ridibundus*) annellée à Aberdeen (Écosse), dans l'été 1910, est capturée plus tard près de Bayonne, dans la Gironde (France). Une autre mouette, marquée en Angleterre, dans le Cumberland, le 13 Juin 1910, est tirée en rade de Sorient (France), le 2 Janvier 1911. — Deux rieuses de la rocherie de Rossitten, bagueés le 16 Juillet 1908, sont prises dans le Suffolk, le 15 Octobre et le 29 Novembre 1911 (ce fait confirme ce que nous disions des mouettes rieuses (voir Rameau de Sapin, n° de Décembre 1910, p. 47, « Carte de migration », et n° de Mars 1911, p. 15.)). — Un canard sauvage (*Anas boschas*), annellé le 26 Mai 1910 dans l'Essex (Angleterre), est tué le 16 Août 1911

(1) Voir « Rameau de Sapin » de Juillet 1911.

à Danzig (Prusse orientale), tandis qu'une sarcelle marquée à Berlin en 1909 est capturée sur la Versoix (Vaud et Genève), au mois de Février 1911.

La pratique de l'annellation des oiseaux procure non seulement sur les hivernages et les routes de migration les connaissances positives qui nous manquaient encore à ce sujet, mais elle donne aussi des renseignements utiles sur les estivages de certaines espèces. Voici, à l'appui, deux faits intéressants: En 1909, on annellait une ♀ de martinnet noir (*Cypselus apus*); elle revint en 1910, avec un ♂ qui fut aussi annellé. Les deux oiseaux reparurent ensemble en 1911, et nichent au même endroit. — Un autre couple de martinets noirs fut bagué le 4 et 15 Juillet 1910 (ils avaient donc des jeunes ou tout au moins des œufs); ils furent repris, nichant au même endroit, en Juillet 1911. Ces deux observations prouvent la fidélité conjugale de cette espèce.

Une cigogne (*Ciconia alba*), portant l'anneau 5943, est capturée le 10 Août 1911 à Nay dans les Basses Pyrénées. Elle avait été annellée en Juin 1911, à Fribourg en Briegau. Cette prise confirme des observations antérieures qui établissent que les cigognes d'Alsace et du Sud de l'Allemagne traversent la France et l'Espagne pour aller hiverner au Sud du Maroc. Il est à désirer que la dizaine de cigogneaux, munis en 1911, dans la Suisse centrale, d'un anneau numéroté, nous fournisse un jalon nouveau.

De Mai à Juillet 1911, nous avons annellé: 5 hirondelles domestiques, juv. (*Hirundo rustica*), 6 mésanges bleues, juv. (*Parus coeruleus*), 3 rouges-queues, juv., et 3 pinsons (*Fringilla coelebs*).

À la mi-Décembre 1911, sur 40 mésanges charbonnières (voir Rameau de Sapin, Mai 1911, p. 22) annellées pendant l'hiver 1910-1911, 9 avaient été reprises et 3 mésanges nonnettes sur 6 sujets précédemment marqués. Cela nous donne le 26,08 % des individus annellés. Nous devons ajouter que tous ces oiseaux sont repris exactement au même endroit et que, pendant tout l'été, aucun d'eux ne s'y est montré; ce n'est que vers le 10 Novembre que les premières charbonnières annellées ont été signalées.

(A suivre).

A. Mathey-Dupraz.

LA POSTE AUX HIRONDELLES



Nous rapprochons de l'article précédent le joli récit suivant, que la Gazette de Lausanne publiait en 1908.

M. le D^r H. Fischer-Sigwart de Zofingue, le grand ami des animaux sauvages de notre Suisse, m'a communiqué un document mystérieux qu'il a recueilli le 16 Mai 1908, attaché par un fil de soie au cou d'une hirondelle; l'oiseau s'était laissé prendre à Mehlbächen près Zofingue, où il a niché cette année-là.

La banderole de papier portait imprimés sur l'avers les mots: «Dalle de Sinata»; c'est de l'espagnol, «Dal de la Sinata», la fête des Brandons, le premier dimanche du carême. Le papier avait été découpé dans un programme de bal de village.

Le revers était difficilement lisible, dans une langue inconnue; une photographie de M. le professeur Treiss a fait mieux ressortir les mots effacés par la pluie. Grâce à l'obligeance

de nombreux amis qui ont bien voulu s'intéresser à l'enquête, nous en avons la lecture complète. Le message est en catalan ; il est parti de Vilabertran, un village du district de Girona, province de Catalogne, à cent kilomètres au Nord-Est de Barcelone. Le texte reconstitué portait :

Acàn Lluís Albert som passat l'estivet. Vilabertran, 25 agost 1907.

Traduction française : « Chez Louis Albert, j'ai passé l'été. Vilabertran, le 25 Août 1907.

Sur l'avers étaient écrits des mots effacés par la pluie : « S'ha presentat l'auveneta, 25 agost. — L'hirondelle s'est présentée le 25 Août.

D'après les explications de M. Albert, l'écrivain du document, un couple d'hirondelles nichait dans sa maison depuis 8 ans. Le 15 Mars 1907, elles établirent leur nid comme d'habitude, et la couvée aboutit à bien ; le 25 Août, M. Albert put saisir une des hirondelles, un des parents, dit-il, (un des jeunes, à ce que croit M. Fischer), il lui attacha le message qu'on vient de lire, puis il lui donna son vol.

Il y a dans ces dates une foule de données intéressantes, faites pour réjouir les naturalistes qui étudient les migrations des oiseaux. Retenons ici le fait étonnant de cette hirondelle gardant fidèlement sa boîte aux lettres portative pendant près de neuf mois, du 25 Août 1907 au 16 Mai 1908, alors qu'elle a dû faire sa migration hivernale dans les pays africains, et qu'elle est venue de si loin dans la Suisse allemande chercher un ami compatissant qui l'a soulagée de son fardeau.

F.-A. Forel.

UN SAPIN DE LA GRANDE-JOUX

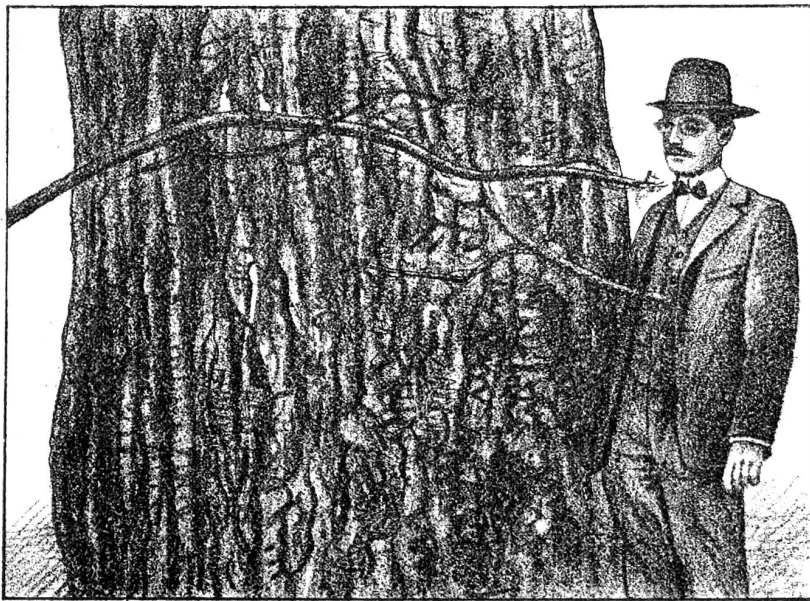


Fig. 1.

Permettez que je place sous les yeux de vos lecteurs deux figures représentant l'un des plus beaux spécimens d'arbres de notre région à une altitude de 1000 m. C'est un sapin qui mesure 5 m. 95 à sa base, et 5 m. 40 de circonférence à 1 m. du sol. Il est situé à 15 minutes du village des Sonts et à 5 minutes de la Molta (propriété de la Ville de Neuchâtel.

On ne peut le considérer sans un sentiment de respect, car il faisait

l'ornement de nos forêts de la Grande-Joux. Malheureusement, il a été frappé par la foudre, il y a plus d'un an. A partir de ce moment, il a périclité et perd peu

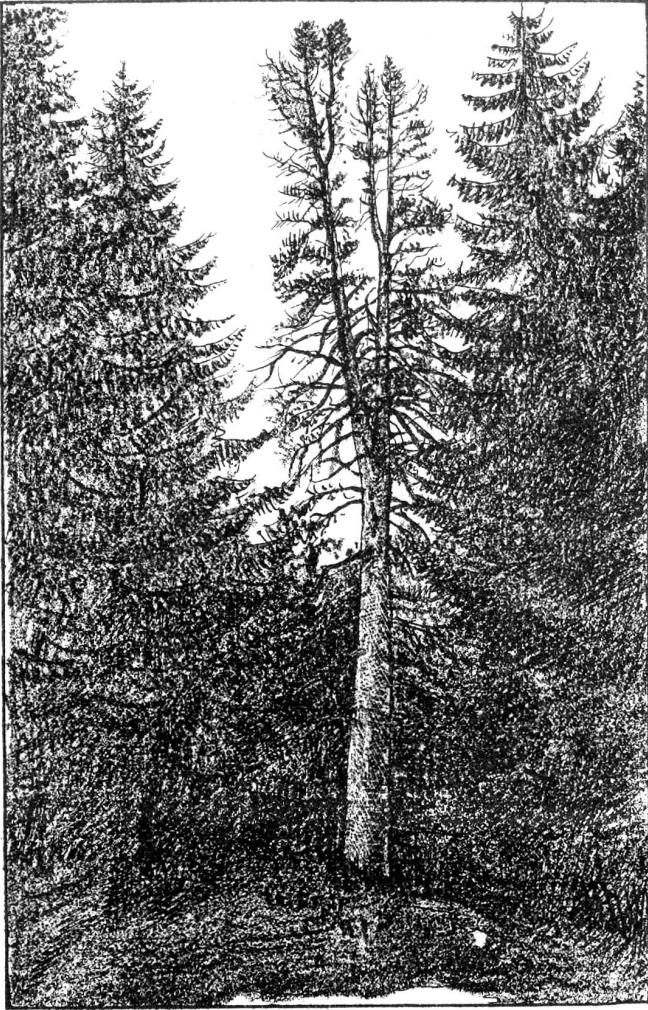


Fig. 2.

mitent au Sud-Ouest et au Nord-Ouest, une large zone éboulense qui monte à peu près jusqu'au haut du monticule de Chapeau Rablé. Vers l'Est, les crevasses bordières se

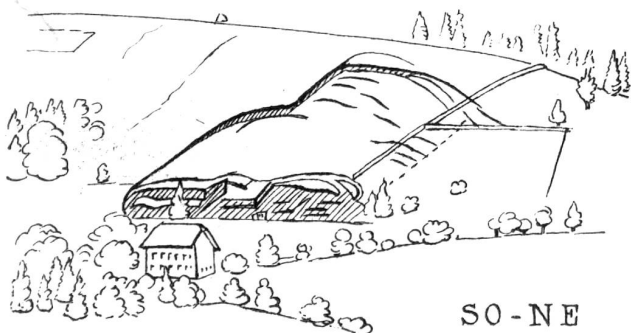


Fig. 3.- Le glissement de la Recorne.

à peu ses grosses branches maîtresses; il ne sera bientôt plus qu'un squelette couvert de lichen. Comme on peut le constater par la Fig. 2, il est très élevé, contrairement à ce qui se passe généralement avec ces gros arbres. Ses bûcherons se proposent d'y mettre la hache prochainement, et ce roi de la forêt ne tardera pas à tomber pour se transformer en vulgaires toises de bois, propres à réjouir nos ménagères.

A. Jeanneret-Nicolet.

LE GLISSEMENT DE LA RECORNE

(SUITE)

Dans le précédent article, nous avons passé notre temps à moitié enterrés dans des excavations de la Dalle sacrée. Montons maintenant sur la colline des Boulets, près du réservoir d'eau de la Chamde-Fonds, et tournons les yeux vers la Recorne, située de l'autre côté de la vallée (Fig. 3.)⁽¹⁾

Au-dessus d'une carrière allongée, en pleine exploitation, des crevasses délimitent au milieu des prés en s'épanouissant comme les branches d'un éventail à moitié ouvert. En outre, on peut distinguer, à l'aide d'une lunette, une série de crevasses transversales qui prend en écharpe la région mourante. Sur place, on voit de plus, partant d'une des branches de la crevasse bordière, une zone de décrochements longitudinaux qui se termine près du bout oriental de la carrière; elle est indiquée en pointillé dans la figure.

(1) Cette figure et les suivantes ont été dessinées au mois d'Août 1911.

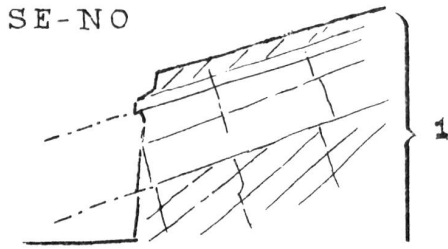


Fig. 4.- Coupe au bout Est de la carrière de la Recorne.

1. Dalle nacrée.
 - - - - - Délits principaux.
 Délits obliques.

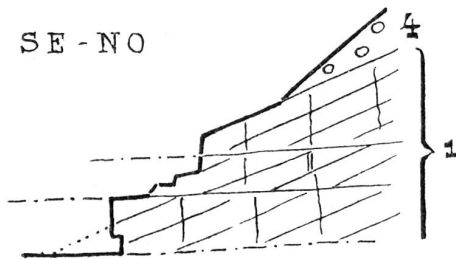


Fig. 5.- Coupe près du milieu de la carrière de la Recorne.

1. Dalle nacrée. 4. Eboulis.
 - - - - - Délits principaux.
 Délits obliques.

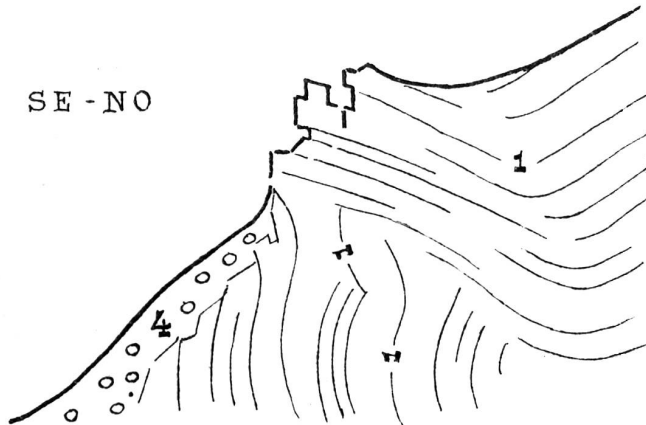


Fig. 6.- Renversement des couches sous la poussée de la masse ébouleuse à la Recorne.

1. Dalle nacrée. 4. Eboulis.
 Les délits obliques sont seuls représentés.

En dehors de la dislocation longitudinale, dans la roche qui n'a pas encore bougé et dont l'exploitation commence, nous avons relevé la coupe ci-contre (fig. 4). On reconnaît la structure particulière signalée à la carrière Boillot, qui est du reste à peu de distance de la Recorne, de l'autre côté de la Combe Grievin. Cette structure se retrouve aussi dans la Dalle nacrée du fond de la combe en question. Les délits obliques gardent la prépondérance; ce sont eux qui attirent l'œil au premier abord. Ils sont recoupés sous un angle aigu par les délits principaux. L'un de ceux-ci, à la partie supérieure de la coupe, est exceptionnellement marqué par un banc calcaire d'une certaine épaisseur, phénomène constatable aussi du reste en plusieurs points de la carrière Boillot. Comme là-bas, les délits principaux sont plus ou moins parallèles à la surface naturelle du sol.

Quelques pas plus loin, au milieu de la carrière, on se trouve devant le front de la zone mourante (fig. 5). Les délits principaux, reconnaissables à l'angle qu'ils font avec les délits obliques, sont peu inclinés. La roche paraît donc s'être avancée, en se pliant légèrement, sur la plateforme horizontale de la carrière.

Les marnes jalonnant les délits principaux sont froissées et renferment des cailloux anguleux arrachés à la Dalle nacrée. Au voisinage de ces plans argileux, les fissures perpendiculaires de la roche sont parfois entrebâillées.

Mais le spectacle le plus impressionnant se voit au bout Sud-Ouest de la carrière (fig. 6). Nous sommes au point le plus profond atteint par le creusement. L'angle de la masse ébouleuse a buté contre du roc en place, il l'a retraussé et replié en forme d'Z tourné à l'envers et il l'a chevauché. Ce beau phénomène donne l'idée des forces formidables mises en jeu par

le glissement. Il permet aussi d'évaluer l'avancée faite par le territoire mourant, car pour remettre toutes choses en place, il faudrait redresser les couches ployées et repousser assez loin en arrière le front éboulé.

M. le D^r Hans Schardt, expert géologue, professeur au Polytechnicum, a assigné au glissement les causes suivantes :

- 1^o le creusement de la carrière, qui a sapé la base des couches rocheuses ;
- 2^o la présence de délits marneux dans les calcaires.⁽¹⁾

Nous croyons que seul le sectionnement des délits obliques par les délits principaux de la Dalle naérée permet de comprendre comment le creusement de la carrière a provoqué la mise en marche du massif éboulé. En effet, supprimons par la pensée les délits principaux dans la figure 4, où l'on voit pour ainsi dire le stade initial de l'exploitation. Les ouvriers abattront d'abord l'arête du front d'attaque, puis, selon leur habitude, déliteront la pierre suivant les délits obliques. Ils enlèveront alors des couches reposant sur les couches restantes, qui semblent n'en former en aucune manière le soutien et qui paraissent profondément enracinées; on ne prévoit aucune cause de glissement. (A suivre). G. Roessinger.

SÉCHERESSE ET GRANDES PLUIES

Dans la mesure du possible, nous avons toujours, avec le numéro de Sansier, publié un résumé des caractères météorologiques de l'année écoulée. Nous ne saurions mieux faire, cette fois-ci, que d'emprunter à M. F.-A. Forel, de Morges, les très intéressants détails qu'il communiquait à la Gazette de Lausanne en Décembre dernier.

« Pendant que nous jouissions de la sécheresse prolongée de l'étonnant été de 1911, d'autres contrées étaient ravagées par des tombées d'eau extraordinaires. Des Philippines, les comptes rendus météorologiques décrivent une pluie presque sans précédents connus; dans une station de montagne de l'île de Luzon, Dagnio-Mirador, en quatre jours, du 14 au 18 Juillet, on a mesuré une hauteur de pluie de 2239 mm., soit 560 mm. en vingt-quatre heures. Le record de ce genre est celui de Cherrapunji, dans l'Annam, où, du 12 au 16 Juin 1876, en cinq jours, il tomba 2898 mm. d'eau, soit 579 mm. en vingt-quatre heures. Pour des journées isolées, on a des chiffres encore plus forts: Cherrapunji 14 Juin 1876, 1036 mm. d'eau; Camabé, au Japon, 19 Août 1889, 902 mm.; Burneah, Bengale du Nord, 19 Septembre 1879, 889 mm. (Frankfurter Zeitung).

« Mais quand nous parlons de la sécheresse de 1911, n'exagérons-nous pas? Il est vrai que du 26 Juin au 19 Août, nous avons eu une série extraordinaire de beau temps continu. Il est vrai que (d'après nos observations pluviométriques de Morges) le total des mois de Sansier à Mai nous a laissé un déficit de 142 mm. Mais nous avons eu des mois humides et même très plusieurs: Novembre et Décembre 1910, Juin, Octobre et Novembre 1911.

« L'année météorologique, qui finit le 30 Novembre 1911, traîne avec un petit déficit de 98 mm. d'eau; si j'avais fait le calcul pour les douze mois finissant au 31 Octobre 1911, j'aurais eu, au contraire, un léger excédent de 7 mm.

« Si au point de vue agricole l'année 1911 a été remarquable par des sécheresses prolongées, au point de vue pluviométrique et au point de vue des sources profondes elle a été, presque, une année normale. »

F.-A. Forel.

(1) Rapport du Conseil communal au Conseil général de la Chaux-de-Fonds (Séance du mardi 8 Novembre 1911).